



FRAIS & SERVICES

2022-2023

ECOLE PRIMAIRE

CENTRE SCOLAIRE SAINT-MICHEL

Boulevard Saint-Michel, 26

1040 BRUXELLES

02/739.34.06

www.collegestmichel.net

secprim@college-st-michel.be

Les frais scolaires (en conformité avec le décret du 14 mars 2019 ; l'article 100 et l'annexe 36bis (3)) sont disponibles en format papier sur simple demande par mail à l'adresse secprim@college-st-michel.be.

Par le seul fait de la fréquentation de l'établissement par l'élève, celui-ci, s'il est majeur, ses parents, s'il est mineur, s'engagent à s'acquitter des frais scolaires dont le montant peut être réclamé par l'établissement dans le respect des dispositions décrétales en la matière. Ces frais, calculés au coût réel, sont communiqués aux parents sous forme d'une facture envoyée par mail à l'adresse renseignée comme étant celle du responsable fiscal.

Le tableau ci-dessous vous donne un aperçu des frais demandés au cours de l'année scolaire 2022-2023. Toutefois, ces chiffres vous sont donnés à titre indicatif et seront facturés, à la hausse ou à la baisse, en fonction du coût réel, y compris les dénommés « achats groupés facultatifs ».

Un projet « classes découvertes » est mis sur pied chaque année de fin de cycle (P2-P4-P6). Ce projet fait partie de notre Projet d'Etablissement et est donc obligatoire. Les frais qui y sont liés et les frais liés aux services proposés par l'école (repas, garderies payantes...) devront être payés intégralement au plus tard une semaine avant la date de départ.

Toutefois, en cas de réelles difficultés financières, n'hésitez pas, en toute confidentialité, à contacter la Direction.

Estimation des frais scolaires pour 2022-2023

	P1	P2	P3	P4	P5	P6
Activités culturelles	€ 60.00	€ 40.00	€ 60.00	€ 40.00	€ 60.00	€ 40.00
Classes de dépaysement		€ 210.00		€ 220.00		€ 510.00
Activités de classe liées au bien-être de l'élève à l'école	€ 10	€ 10	€ 20	€ 20	€ 20	€ 20
Ressources pédagogiques (achats groupés facultatifs)	€ 40.00	€ 40.00	€ 40.00	€ 40.00	€ 40.00	€ 40.00
Tee-shirt de gym (libre)	€ 8,00	€ 8,00	€ 8,00	€ 8,00	€ 8,00	€ 8,00
Revue Averbode (libre)	€ 39.00	€ 39.00	€ 39.00	€ 39.00	€ 39.00	€ 39.00
Albums vacances Averbode (libre)	€ 7,50	€ 7,50	€ 7,50	€ 7,50	€ 7,50	€ 7,50
Albums de Noël (libre)	€ 5,50	€ 5,50	€ 5,50	€ 5,50	€ 5,50	€ 5,50
TOTAL	€ 170	€ 360	€ 180	€ 380	€ 180	€ 670

Les services proposés

Restaurant

Le service de restauration se penchera encore sur l'amélioration tant de la diététique des menus que du service.

Nous souhaitons faire bénéficier aux familles de l'aspect pratique du repas au Collège tout en profitant d'un service de réelle qualité dans le cadre de la restauration scolaire.

L'école primaire propose 3 formules pour le temps de midi :

Formule 1 : repas complet à 6,20€

Un potage, un plat chaud et un dessert (fruit frais ou produit laitier) et de l'eau. (Les élèves peuvent se resservir). Les menus du mois sont visibles sur le site de l'école primaire.

Formule 2 : pique-nique au réfectoire à 1,20€

Cette formule comprend obligatoirement un potage et de l'eau. Le pique-nique est fourni par vos soins.

Formule 3 : repas à la maison

Les élèves vous attendent à la porterie du 26 :

A 11h35 pour les P1 et P2

A 11h45 pour les P3 et P4

A 12h05 pour les P5 et P6

Il n'y a aucune des deux formules repas le mercredi.

Votre enfant apporte son pique-nique s'il reste à la garderie.

L'inscription au réfectoire (pour les 2 premières formules) se fait uniquement via la plateforme ITSchool (<http://st-michel.it-school.be>) avant le 20 de chaque mois.

Après cette date, vous ne pourrez plus inscrire votre enfant au réfectoire.

Attention, pour réserver les repas sur ITSchool, votre compte doit préalablement être approvisionné !

Frais de surveillance du temps de midi

La participation aux frais de surveillance sur le temps de midi couvre de manière globale l'encadrement des enfants tant au restaurant que pendant la récréation.

Elle est forfaitaire pour tout élève qui reste sur le temps de midi au collège même en cas d'activité parascolaire. Votre participation s'élève à 1,60€ par jour.

Attestation fiscale

Une attestation fiscale vous sera envoyée, via iT-School et après paiement intégral des factures « garderies-études-surveillances », et ce avant la fin de l'année scolaire. Celle-ci vous permet d'introduire une demande de déductibilité au niveau des impôts pour frais de garderie en dehors du temps scolaire pour les enfants âgés de moins de 12 ans. La responsable du parascolaire établira également de son côté une attestation par rapport à l'inscription de l'enfant aux activités parascolaires.

Revue scolaires

Différentes revues à caractère éducatif vous seront proposées sous forme d'abonnement annuel par le titulaire de votre enfant. Plusieurs maisons d'éditions sérieuses ont développé la branche "jeunesse" et offrent des ouvrages de qualité. Vous recevrez, en début d'année, différentes propositions. Ces abonnements sont libres mais parfois fortement conseillés par le titulaire car ces revues servent de support pédagogique et sont donc exploitées en classe.

Garderies et études

Pour la garderie du matin :

La présence de votre enfant sera notée électroniquement par l'équipe des éducateurs quand votre enfant arrive à la garderie.

Les frais engendrés sont calculés forfaitairement à 1€ entre 7.30 et 8.00

Pour la garderie de fin de journée et du mercredi :

La présence de votre enfant sera également notée électroniquement par l'équipe des éducateurs au moment où votre enfant quitte la garderie. Les frais engendrés seront calculés forfaitairement au coût de 1€ par demi-heure entamée.

En cas de retard (après 18h ou 16h le mercredi) une participation financière sera facturée : 5€ le premier quart d'heure, 10€ supplémentaires le deuxième quart d'heure et 10€ supplémentaires par quart d'heure entamé ensuite.

Services Gratuits :

Matin : de 8.00 à 8.30

Mercredi : de 12.05 à 12.30

Lu, Ma, Je, Ve : de 15.10 à 16.00

Tarif pour l'étude (lundi, mardi, jeudi, vendredi) : 5,00€ par heure d'étude.

Retenues

Les retenues ont lieu les mardis de 15h30 à 16h30.

Plateformes numériques

Depuis quelques années maintenant, et afin d'optimiser les services administratifs et la communication en général, l'école a décidé d'utiliser les deux plateformes numériques iT-SCHOOL (facturation et communication générale direction/administration vers parents) et Questi (bulletins et communications pédagogiques enseignants/parents). Le cadre strict de leur utilisation et les questions liées au RGPD sont détaillés sur notre site www.collegestmichel.net sous l'onglet « plateformes numériques ». Vous êtes invités à vous y informer des différentes modalités en usage.